

HST1903
Le Canada préindustriel

Christian Dessureault

HST1903 Le Canada préindustriel
Christian Dessureault

Partie 2A

La formation d'une nouvelle société.
Population et économie.

1. La population

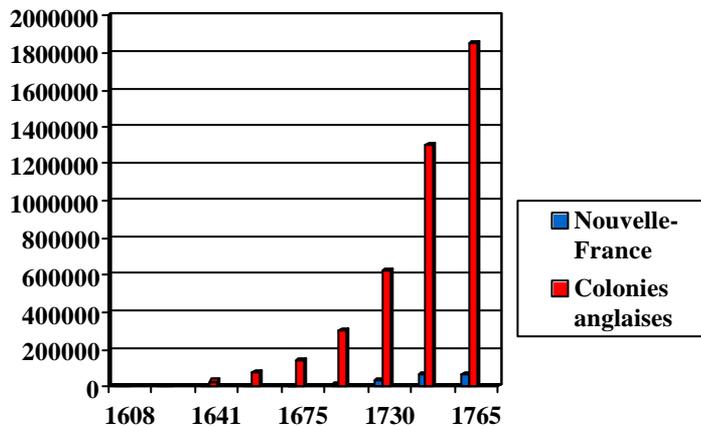
L'évolution de l'espace

- Deux facteurs principaux de l'évolution spatiale de la Nouvelle-France de 1650 à 1760 :
 - L'expansion continue du territoire vers l'ouest, vers le sud et vers le nord du continent. Cette expansion est d'abord liée aux explorations et à la croissance de la traite des fourrures.
 - Les mouvements d'extension et de contraction consécutifs aux conflits entre la France et l'Angleterre, ainsi qu'aux traités de paix subséquents à ces conflits.

L'évolution de la population

- Le poids démographique respectif des colonies anglaises et françaises en Amérique du Nord est inversement proportionnel à la place de chacun de ces deux empires coloniaux dans l'espace.
- Nous pouvons facilement constater le déséquilibre des forces démographiques en présence sur le continent nord-américain.

Tableau 1 L'évolution des populations anglaises et françaises en Amérique du Nord, 1608-1765



Les mouvements migratoires avant 1663 : le système des engagés

- L'importance du système des engagés dans le recrutement de colons.
- La plupart des engagés sont des manœuvres ou des gens de métier. Leur traversée est défrayée par un employeur établi dans la colonie : communauté religieuse, marchand, artisan ou habitant.
- La majorité des engagés furent parrainés par des communautés religieuses.
- Les marchands, les artisans et les habitants recrutèrent davantage d'engagés que les seigneurs laïcs.
- Le cas particulier de Montréal

Les efforts de l'État sous l'intendant Talon **Le peuplement**

De 1663 à 1672, la colonie passe de 3 000 à plus de 7 000 habitants

- L'État maintient le système des engagés
- L'État envoie le régiment de Carrigan-Salières pour assurer la défense de la colonie et incite par la suite les soldats licenciés à s'établir dans la colonie en leur accordant des avantages matériels (terres, outils et semences).
- L'État organise la venue dans la colonie de 770 filles du Roi afin de favoriser le mariage des hommes célibataires.
- L'État s'engage à défrayer le passage de nouveaux colons

L'immigration en Nouvelle-France (1670- 1760)

- Après 1670, l'État français n'intervient pas directement pour favoriser la venue de nouveaux immigrants.
- L'immigration résulte surtout des initiatives privées, voire de choix individuels et familiaux.
- **Les immigrants sont majoritairement originaires de l'Ouest de la France.**
- **La faible diversité ethnique des nouveaux colons.**

L'évolution démographique de la Nouvelle-France après 1670

- De 1670 à 1760, la population de la Nouvelle-France double à tous les 25 ans environ.
- L'immigration devient un facteur secondaire dans l'accroissement de la population après 1670.
- La croissance démographique de la colonie repose surtout sur les excédents naturels de la population (le surplus du nombre de naissances sur celui des décès)
- Les excédents naturels sont à la fois considérables et constants.

La distribution géographique de la population vers la fin du régime français

- Dans l'ensemble de la colonie, la population autochtone demeure plus importante que la population d'origine européenne.
- Vers 1760, la Nouvelle-France compte de 65 000 à 70 000 habitants d'origine européenne.
- La population française est surtout présente dans la vallée du Saint-Laurent. L'Acadie est le second foyer de colons d'origine française jusqu'au Grand Dérangement (1755). La Louisiane et la région de Détroit constituent deux noyaux de peuplement relativement mineurs.
- La grande majorité des colons demeure dans les campagnes. Les principales villes de la colonie sont Québec, Montréal et Louisbourg.

2. L'économie

L'expansion coloniale et le mercantilisme

Le mercantilisme est l'idéologie économique dominante à l'époque moderne

- Dans une perspective mercantiliste, l'expansion coloniale doit permettre à un État Nation européen de retirer de l'exploitation de ses colonies les ressources qu'il ne possède pas ou qu'il ne produit pas suffisamment pour assurer son autosuffisance.
- Dans une perspective mercantiliste, l'économie coloniale ne doit pas concurrencer, mais compléter celle de la métropole. La colonie fournit habituellement des matières premières à la métropole tandis que celle-ci approvisionne sa colonie en produits finis.

L'économie de la Nouvelle-France

- Les deux principaux secteurs de l'économie coloniale, du moins pour l'accumulation marchande, sont la pêche et la traite des fourrures
- Le développement de la pêche et de la traite des fourrures est lié à l'essor du capitalisme commercial et à l'expansion coloniale de l'Europe.
- L'exploitation des ressources de la colonie vise d'abord à enrichir la bourgeoisie marchande et la Métropole.
- Les rapports économiques entre la colonie et la métropole sont définis dans le cadre du mercantilisme
- L'économie coloniale est peu diversifiée

La pêche en Nouvelle-France

- **Dans une perspective européenne , la pêche fut la principale ressource économique.**
- **La pêche est fortement concentrée sur les bancs de Terre - Neuve et elle demeure sous le contrôle des métropolitains.**
- **Dans l'économie coloniale, la pêche constitue un secteur économique moins important que celui des fourrures.**
- **L'essor des activités de la pêche et de la chasse aux mammifères marins en Nouvelle-France au 18e siècle.**
 - Le marché local lié aux besoins créés par les interdits religieux.
 - Le marché des Antilles pour la morue verte de moindre qualité.
 - Le marché français pour l'huile et les fourrures des mammifères marins.

La destruction de la Huronnie et l'impact sur la traite des fourrures, 1650-1670

- **Après la destruction de la Huronnie, les Outaouais deviennent les principaux intermédiaires autochtones dans le secteur de la traite.**
- **Les premières expéditions de traiteurs canadiens dans l'Ouest :**
 - Les expéditions de Médard Chouart, sieur des Groseilliers (1653)
 - L'élargissement du bassin de la traite, les nouvelles routes commerciales et les nouvelles alliances amérindiennes.
 - La concurrence anglaise dans le bassin de la Baie d'Hudson.
 - L'accroissement de la main-d'œuvre européenne dans la traite.
- **Les intermédiaires autochtones assurent jusqu'en 1670 la majeure partie du transport des fourrures des Pays d'en Haut à Montréal.**

L'apogée des coureurs de bois (1670-1681)

- Les autorités coloniales encouragent l'expansion de la traite.
- Les coureurs de bois assurent le transport des fourrures des Pays d'en Haut à Montréal (substitut des intermédiaires autochtones).
- Progressivement, on assiste à la multiplication des coureurs de bois (près de 500 vers 1680).
- La Compagnie des Indes occidentales et la Ferme du domaine d'Occident détiennent tour à tour le monopole de l'exportation.
- Malgré le nombre considérable de coureurs de bois, l'expansion de la traite profite à un nombre réduit de dirigeants et de marchands.
- La surproduction des fourrures entraîne la chute des prix et compromet la rentabilité de l'ensemble du secteur, des coureurs de bois aux Compagnies détenant le monopole de l'exportation.

La restructuration de la traite à la fin du XVII^e siècle (1681-1717)

- À partir de 1681, l'État colonial, la Ferme du domaine d'Occident et les principaux marchands coloniaux s'unissent pour réorganiser à leur profit la traite.
 - L'État limite le nombre des expéditions vers l'Ouest en émettant désormais 25 permis de traites spéciaux (les Congés de traite).
 - L'État surveille plus efficacement les expéditions de traite en installant des postes militaires dans des endroits stratégiques.
 - La Ferme du domaine d'Occident transige exclusivement avec des marchands bien établis disposant de permis de traite officiels.

Les principaux impacts de cette restructuration de la traite

- L'organisation des expéditions de traite vers l'Ouest est de plus en plus réservée aux principaux marchands disposant à la fois des capitaux et des appuis politiques.
- L'accroissement du nombre et du rôle des postes militaires permet aux officiers de l'armée, normalement recrutés dans la noblesse coloniale, de s'insérer comme acteurs privilégiés dans le fonctionnement de la traite.
- Les anciens coureurs de bois accèdent difficilement au statut de marchands. La plupart des coureurs de bois deviennent des engagés au service des marchands.

L'expansion de la traite, 1717-1760

- **La croissance de la traite est moins rapide, mais plus régulière qu'au XVII^e siècle.**
- **Le rôle des officiers militaires devient de plus en plus important.**
- **Le fonctionnement du système nécessite la collaboration entre la classe marchande (capitaux) et la noblesse (privilèges).**
- **Les peaux de castor demeurent le principal produit de la traite, mais la production se diversifie (peaux de chevreuil, d'orignal, de lynx et de martre).**
- **Les explorations de La Vérendrye constituent l'un des symboles de l'expansion de la traite au XVIII^e siècle.**

Les tentatives de diversification de l'économie de la Nouvelle-France

- Le concept de développement intégral de l'économie de la Nouvelle-France.
- Les principales tentatives de diversification économique :
 - L'intendant Talon (1665-1668 ; 1670-1672)
 - L'intendant Bégon (1712-1726)
 - L'intendant Hocquart (1729-1748)
- Ces projets de diversification économique ne visent pas à soustraire la Nouvelle-France de l'emprise du mercantilisme dominant.

L'intendant Jean Talon (1665-1672)

- La promotion du défrichement des terres et des activités agricoles.
- L'autosuffisance alimentaire de la colonie (la production de surplus modestes).
- L'introduction de cultures complémentaires : chanvre, lin, orge.
- La création de nouvelles industries de type artisanal (succès limité) : brasserie, construction navale, goudronnerie, tannerie, etc.
- L'exploration de gisements miniers
- La conception du commerce triangulaire entre le Canada, la France et les Antilles.

L'intendant Michel Bégon (1712-1726)

- L'exploitation d'un nouveau produit pour le marché extérieur (le ginseng) : des revenus, à court terme, pour la classe marchande.
- La consolidation de certaines cultures secondaires (le chanvre, le lin et le tabac). Leur production demeure toutefois marginale.
- Le développement de l'exploitation forestière et de petites scieries pour le marché local.

L'intendant Gilles Hocquart (1729-1748)

- L'intervention de l'État pour favoriser l'essor de la construction navale :
 - **Les subventions aux entrepreneurs de Québec.**
 - **Les commandes de navires pour la flotte royale.**
- Les retombées de la construction navale :
 - **L'extension de la culture du chanvre et du lin (cordages et voiles).**
 - **L'établissement de goudronneries (calfeutrage des navires).**
 - **L'essor de l'exploitation forestière (les chênes et les pins).**
- La croissance du secteur du sciage : le marché local et l'exportation (modeste) en Acadie et en France
- Les Forges du Saint-Maurice : l'un des legs significatifs de la Nouvelle-France.

La diversification de l'économie coloniale au milieu du XVIII^e siècle

- La pêche est la principale ressource économique de la colonie pour les marchands métropolitains.
- La traite des fourrures demeure le principal secteur de l'économie coloniale (la valeur des exportations et l'accumulation de richesses).
- L'agriculture est le principal secteur de l'emploi (le nombre de personnes impliquées dans la production agricole).
-

Les fondements d'une économie paysanne en Nouvelle-France

- Les rapports entre l'agriculture et la traite des fourrures.
- La société rurale se développe de manière relativement autonome et selon une rationalité distincte du Capitalisme commercial.
- Les fondements de l'économie paysanne est d'abord d'assurer la subsistance de la famille et sa reproduction dans l'agriculture.
- Au XVII^e siècle, la croissance de la production demeure presque essentiellement liée à la croissance démographique.
- Au XVIII^e siècle (après 1720), l'ouverture de nouveaux marchés (les Antilles et Louisbourg) stimule les défrichements et la production de surplus.
- Les rapports au marché s'intensifient sans modifier les fondements de l'économie paysanne.

Le régime juridique de la propriété foncière : le système seigneurial

- Le roi ou ses représentants dans la colonie concèdent à des individus ou à des institutions de vastes territoires de plusieurs dizaines, voire de centaines de km².
- Ces grands propriétaires (nommés seigneurs) proviennent des classes supérieures de la société.

Les composantes de la seigneurie

- Le domaine propre
- Les censives (la principale composante des seigneuries en Nouvelle-France)
- Les monopoles (la banalité)

Les arrières-fiefs



La concession des terres et le statut de censitaire en Nouvelle-France

- De manière générale, les seigneurs canadiens concèdent progressivement la majeure partie de leurs seigneuries sous la forme de censives.
- Les censives sont des unités foncières correspondant plus ou moins à la taille d'une exploitation agricole.
- Les concessionnaires de censives sont nommés censitaires.
- La plupart des censitaires canadiens sont des paysans.
- Néanmoins, le concept de censitaire renvoie au statut juridique de la propriété plutôt qu'à la condition sociale de son détenteur.
- Des artisans, des marchands, des nobles peuvent aussi être censitaires (certains seigneurs possèdent des censives dans une autre seigneurie).

La censive : une propriété à deux volets

Volet 1 : le droit de propriété du seigneur

- Le seigneur conserve un droit de propriété éminent sur la terre concédée en censive.
- Les droits seigneuriaux sur les censives : le cens, la rente, les lods et ventes, le droit de retrait et autres.
- La banalité et le droit exclusif du seigneur d'exploiter des entreprises employant la force motrice des eaux (sur les rivières non navigables de leurs seigneuries).

Volet 2 : le droit de propriété du censitaire

- Le censitaire n'est ni un locataire, ni un fermier.
- Il possède un droit réel de propriété sur la terre (la propriété utile).
- Il peut exploiter lui-même sa censive ou en confier l'exploitation à un fermier.
- Il est libre d'échanger ou de vendre sa terre.
- Il demeure le principal bénéficiaire des améliorations apportées à la censive.

L'évolution du régime seigneurial en Nouvelle-France

Le même fondement juridique qu'en France

L'antériorité de la seigneurie sur le peuplement :

- **L'impact sur les droits de propriété du seigneur.**
- **Les rôles présumés de la seigneurie comme entreprise de colonisation et du seigneur comme agent de peuplement.**

Le rapport homme-terre influe en faveur des censitaires

- **La modicité des rentes et des autres droits au XVII^e siècle.**
- **L'accroissement des droits seigneuriaux au XVIII^e siècle.**

La possession de seigneuries n'entraîne pas nécessairement la formation d'une classe supérieure spécifique:

- Le nombre limité de censitaires dans les seigneuries.**
- La faiblesse relative des revenus seigneuriaux.**

L'exploitation agricole en Nouvelle-France

- La cellule de base de la production agricole est l'exploitation familiale.
- Les paysans sont généralement propriétaires de leurs terres.
- La capacité de production limitée de la plupart des exploitations et la faiblesse du marché favorisent la reproduction d'une paysannerie relativement égalitaire
- Dans certains terroirs plus anciens, la maturation de l'espace agraire et l'essor du marché, même modeste, suscitent une première différenciation dans la société paysanne (inégalité des niveaux de fortune et de vie).

L'orientation de la production

Les exploitations comptent une gamme variée de productions de manière à répondre, le plus adéquatement possible, aux principaux besoins de consommation des familles.

- **Le blé froment est la principale production.**
 - La base de l'alimentation des familles
 - Le principal produit commercial de l'agriculture
- Les autres cultures importantes sont l'avoine, les pois et, dans une moindre mesure, les autres céréales.
- Les cultures complémentaires : chanvre, lin et tabac (lopins)
- La principale fonction de l'élevage est de fournir les animaux de trait (bœufs et chevaux) et de compléter des besoins de consommation domestique (viande, lait, beurre, laine).

Les outils et les méthodes de production

Cette agriculture est de type pré-machiniste. Elle demeure limitée par la faiblesse des moyens matériels et le respect des principales méthodes traditionnelles de culture.

- **L'assolement des terres : le système biennal et le système triennal**
- **L'amendement des terres : le manque d'engrais et l'emploi prioritaire des fumiers pour les jardins et les cultures complémentaires (chanvre, lin, tabac, etc.).**
- **Les outils de production :**
 - **La charrue canadienne : l'importance des animaux de trait**
 - **L'absence fréquente de herses**
 - **Le nombre limité de véhicules de travail**
 - **La gamme incomplète des outils manuels pour les différentes étapes de la production : défrichage, fenaison, moisson, etc.**